

Famille : ANACARDIACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Antrocaryon klaineum

Antrocaryon micraster

Antrocaryon nannanii

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : blanc rosâtre

Aubier : non distinct

Grain : moyen

Fil : droit ou contrefil

Contrefil : léger

Notes : Bois parfait blanc rosâtre à brun clair. Fil parfois ondulé.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 65 à 120 cm

Épaisseur de l'aubier :

Flottabilité : flottable

Conservation en forêt : faible (doit être traité)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,55	0,05
Dureté monnin* :	1,9	0,6
Coeff. de retrait volumique :	0,45 %	0,03 %
Retrait tangentiel total (RT) :	6,9 %	0,6 %
Retrait radial total (RR) :	4,6 %	0,5 %
Ratio RT/RR :	1,5	
Pt de saturation des fibres :	31 %	

Stabilité en service : moyennement stable à stable

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	40 MPa	9 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	76 MPa	11 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	13450 MPa	1197 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 5 - non durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 2 - moyennement imprégnable

Classe d'emploi : classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Sensible au bleuissement.

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : rapide à normale
 Risque de déformation : peu élevé
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : peu élevé
 Risque de collapse : non

Table de séchage suggérée : 5

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
30	42	41	94
25	42	39	82
20	48	43	74
15	48	43	74

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
 Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
 Outils d'usinage : ordinaire
 Aptitude au déroulage : bonne
 Aptitude au tranchage : bonne

Notes : Parfois arrachement des fibres. Un bouche-porage est nécessaire pour obtenir une bonne finition.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue
 Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement SATA (1996)

Pour le « Marché général »

Classements possibles avivés : choix I, choix II, choix III, choix IV

Classements possibles coursons : choix I, choix II

Classements possibles coursons de chevrons : choix I, choix II, choix III

Pour les « Marchés particuliers »

Classements possibles frises et planchettes : choix I, choix II, choix III

Classements possibles chevrons : choix I, choix II, choix III

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Intérieur de contreplaqué	Face ou contreface de contreplaqué
Panneau latté	Menuiserie intérieure
Moulure	Emballage-caisserie
Meuble courant ou éléments	Placage tranché
Ossature	Lamellé-collé
Charpente légère	Sièges

Notes : Substitut de l'OKOUME (*Aucoumea klaineana*) ou de l'ILOMBA (*Pycnanthus angolensis*).

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Angola	N' GONGO	Cameroun	ANGONGA
Congo	N' GONGO	Côte d'Ivoire	AKOUA
Gabon	ONZABILI	Ghana	APROKUMA
Guinée Équatoriale	ANGUEKONG	République Centrafricaine	GONGU
République Démocratique du Congo	MUGONGO	Portugal	MONGONGO

